

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE KINESITHERAPIE

Route forestière Hurtault – 77300 Fontainebleau

tél. 01 60 74 68 32 – iuk@u-pec.fr

Fontainebleau, le 30/09/ 2025

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint les conditions d'admission au concours passerelle d'entrée en institut de formation en Masso-Kinésithérapie ([article 25 et 27](#) de l'Arrêté du 2 septembre 2015).

L'admissibilité à l'IUK se fera sur dossier et l'admission sur entretien.

Le dossier complet est à envoyer **par mail** à :
isabelle.lehenand@u-pec.fr, et en copie à iuk@u-pec.fr **entre le 05 janvier et 15 mars 2026.**

Les pièces à transmettre sont :

1. La fiche de candidature ci-jointe
2. Toutes pièces demandées pour la composition du dossier :
 - ✓ CV
 - ✓ Copies de titres et diplômes
 - ✓ Lettre de motivation
 - ✓ Certificat médical attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
 - ✓ Photocopie d'une pièce d'identité

Pour les candidats admissibles, les entretiens devraient se tenir début mai 2026.

Nous prévoyons d'ouvrir 2 places pour la formation continue.

Les frais de formation sont payables annuellement ; pour l'année 2025-2026, ils s'élèvent à 8000€ (sauf cas particuliers).

Vous remerciant de l'intérêt porté à notre institut,

Cordialement.

La Direction

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE KINESITHERAPIE

Route forestière Hurtault – 77300 Fontainebleau

tél. 01 60 74 68 32 – iuk@u-pec.fr

FICHE DE CANDIDATURE

☐ Madame

☐ Monsieur

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : __ / __ / ____ Nationalité :

Adresse :

..... Pays :

Mail :

Tél. portable :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait le __ / __ / ____

Signature

CADRE RESERVE A L'ADMISTRATION

APRES ETUDE DU DOSSIER :	☐ Admissible Entretien le __ / __ / ____ –	☐ Refusé <u>Remarques</u> :
APRES ENTRETIEN :	☐ Admis Classé n° __	☐ Refusé <u>Remarques</u> :